

"il n'y aura pas de diminution drastique" dans les années à venir, assure Jean-Michel Blanquer

6-8 minutes

La philosophie, "discipline emblématique de la réforme du baccalauréat", va connaître "un plus grand nombre de postes ouverts au concours", déclare Jean-Michel Blanquer, le 7 novembre 2018. Auditionné sur le P.L.F. 2019 par la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, le ministre de l'Éducation nationale assure qu'il n'y aura "pas de diminution drastique" des postes dans les années à venir. Il annonce également le lancement d'appels à projet sur l'équipement numérique dans les zones rurales. Le ministre évoque en outre la "judiciarisation de la vie scolaire".



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale

Création de postes en philosophie, numérique, formation initiale des enseignants... Voici les principaux sujets évoqués entre le ministre de l'Éducation nationale et les sénateurs de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication le 7 novembre 2018 :

Recrutement : "pas de diminution drastique". Interrogé sur la possibilité de mettre en place une programmation pluriannuelle des recrutements d'enseignants dans l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer souligne que "cela n'existe pour aucun ministère" mais que donner une "visibilité" aux éventuels candidats des

concours est "important".

"Je veux être rassurant : il n'y aura pas de zigzag sur des disciplines", affirme-t-il. Le ministre présente des "tendances" : "pas de diminution drastique des places" dans les années à venir, "stabilisation" des recrutements de professeurs des écoles "au-dessus de 10 000 postes ouverts". Il évoque pour le 2nd degré la philosophie, "discipline emblématique de la réforme du baccalauréat", qui va connaître "un plus grand nombre de postes ouverts au concours".

Numérique : appels à projet pour les zones rurales. Le ministre de l'Éducation nationale met en avant les "innovations très importantes" à la rentrée 2019 en numérique avec la mise en place au lycée de la spécialité "Numérique et sciences informatiques". Au primaire et collège, la généralisation de l'enseignement de la programmation "soulève des enjeux de formation". Un "plan volontariste de formation continue en informatique" a été mis en place pour les enseignants de mathématiques et de sciences, rappelle-t-il.

En outre, le ministre annonce son objectif d'une "politique ciblée" en matière d'équipement informatique des écoles et établissements en zones rurales. Des appels à projets pour un montant total de 25 millions d'euros devraient être lancés.

Les chiffres-clés du budget 2019

51,7 Md€ hors pensions (+1,7 %) :

+ 1 800 postes ETP dans le 1er degré

- 2 650 postes dans le 2nd degré

- 550 postes dans l'enseignement privé

- 400 postes dans les services administratifs

65 M€ d'heures supplémentaires dans le 2nd degré

78 M€ pour la prime aux personnels en éducation prioritaire

Cliquez sur le lien pour retrouver [le détail du budget 2019 pour l'Éducation nationale](#).

Place "importante" de la philosophie au lycée. Interrogé par plusieurs sénateurs sur la place de la philosophie dans la réforme du lycée, Jean-Michel Blanquer déclare : "nous ne sommes pas en train de l'affaiblir". "C'est un élément très fort sur la classe de 1re avec la spécialité 'humanités, littérature et philosophie'", qui est "complémentaire" avec les 4 heures d'enseignement commun à tous les élèves. Le ministre n'est pas opposé au principe de l'intégration de la note de l'épreuve finale de philosophie dans la plateforme Parcoursup mais "c'est un sujet de calendrier". "On peut imaginer une prise en compte dans un deuxième temps."

Enseignement professionnel : renforcer les enseignements généraux. La réforme de la voie professionnelle entraînant une réduction des heures d'enseignement général pour les élèves, Jean-Michel Blanquer fait valoir aux sénateurs que "le sujet est qualitatif et non quantitatif". "Renforcer les enseignements généraux dans le professionnel, c'est vital mais ça ne passe pas par la quantité d'heure. Le lycéen professionnel a 34 heures d'enseignement par semaine, c'est beaucoup plus que les autres

lycéens. Si c'était le secret de la réussite ça se saurait", souligne-t-il.

Le ministre rappelle le développement souhaité en voie professionnelle de la co-intervention avec un enseignant général et un enseignant professionnel, notamment en mathématiques. Il insiste sur la "priorité" que représente pour lui l'enseignement professionnel.

"Plus grande maîtrise" des Espé. Rappelant des éléments de son discours à l'université d'été de la CPU en août dernier ([lire sur AEF](#)), le ministre souligne son souhait "d'une plus grande maîtrise par l'Éducation nationale" de la formation initiale des enseignants au sein des Espé. "Oui, nous dirons les maquettes de formation que nous souhaitons. Il n'est pas normal que dans une Espé un enseignant ait une formation de 20 heures en lecture quand c'est 80 heures ailleurs et alors qu'il en faudrait 100", pointe-t-il. "Personne n'imagine un ministère de la Justice n'ayant pas de maîtrise sur l'école de la magistrature", ajoute le ministre de l'Éducation nationale.

"Je ne souhaite pas que la vie scolaire soit contentieuse" (J.-M. Blanquer)

La présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, Catherine Morin-Desailly, évoque des recours intentés par les services de l'Éducation nationale auprès de tribunaux administratifs après des jugements donnant raison à des élus locaux ayant saisi le tribunal pour des fermetures de postes. Elle cite notamment un cas en Seine-Maritime, objet "d'une bataille juridique sans fin à travers tout l'été" et s'inquiète de cette "évolution inquiétante".

Jean-Michel Blanquer lui répond qu'il s'agit "d'un cas particulier qui n'a pas vocation à le rester" et regrette cette "judiciarisation de la vie scolaire". "Je ne souhaite pas que la vie de l'Éducation nationale soit contentieuse", assure-t-il.